



Les bacheliers poursuivent majoritairement leurs études dans la région

À la rentrée 2015, près des trois quarts des bacheliers d'Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur français. Ces étudiants restent quasi-exclusivement dans la région. Pour autant, les trois académies régionales sont le théâtre de nombreux mouvements de néo-bacheliers. L'académie de Lyon est au cœur des échanges inter-académiques de la région ou extra-régionaux. Celle de Clermont-Ferrand est une porte d'entrée pour les bacheliers des zones limitrophes de l'Ouest. Enfin, celle de Grenoble voit davantage partir ses bacheliers qu'elle n'accueille d'étudiants extérieurs. Parmi les bacheliers régionaux changeant de zone d'emploi à l'entrée dans l'enseignement supérieur, six sur dix déménagent, pour ainsi réduire de moitié la distance domicile-études.

Émilie Sénigout, Aline Ferrante, Insee

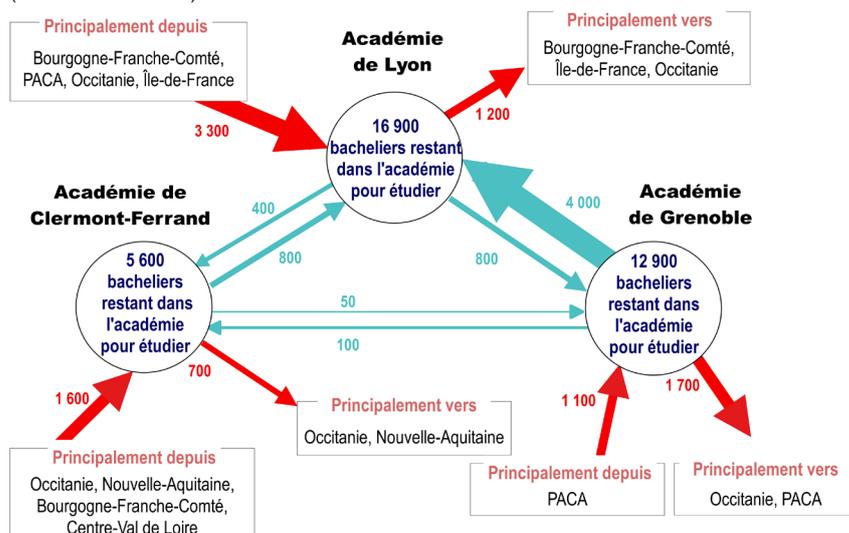
À la rentrée 2015, près des trois quarts des 73 000 nouveaux bacheliers diplômés en Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent leurs études en 1^{re} année de l'enseignement supérieur français (*sources et champ*), soit une proportion proche du niveau national. L'entrée dans l'enseignement supérieur est une étape importante du parcours d'un néo-bachelier. Si à cette occasion, les changements culturels et organisationnels sont fréquents, la vie étudiante peut également s'accompagner d'un éloignement du lieu d'étude et dans certains cas d'un départ du domicile parental. Ces facteurs peuvent influencer le choix de cursus et la réussite des études (*le mot du partenaire*).

La région retient ses bacheliers en poursuite d'études

L'offre de formation est riche, avec plusieurs regroupements universitaires pluri-disciplinaires (*encadré*) favorisés par la taille de la région. Cette offre permet ainsi aux bacheliers d'y poursuivre leurs études supérieures. Comme dans les Hauts-de-France et Grand Est, mais moins que

1 L'académie de Lyon au cœur des mobilités de la région

Nombre de néo-bacheliers restant dans leur académie, flux de néo-bacheliers mobiles vers et depuis les trois académies de la région et leurs destinations extra-régionales principales (données arrondies)



Note : La provenance de 700 néo-bacheliers entrés en 1^{re} année d'études supérieures (600 dans l'académie de Lyon et 100 pour celle de Grenoble) sur les 48 200 que compte la région n'a pu être identifiée : ces derniers ne sont pas représentés.

Note de lecture : Dans l'académie de Lyon, 16 900 néo-bacheliers ont poursuivi leurs études en restant dans l'académie (A) ; 4 800 néo-bacheliers sont arrivés depuis celles de Clermont-Ferrand et de Grenoble (B) et 3 300 proviennent de l'extérieur de la région (C) ; 1 200 néo-bacheliers sont partis vers Clermont-Ferrand et Grenoble (D) et autant vers l'extérieur (E). In fine, l'académie de Lyon qui rassemblait 19 300 néo-bacheliers (A + D + E), compte 25 600 néo-bacheliers entrés en 1^{re} année (A + B + C + 600).

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité – 2015



l'Île-de-France, la région retient la quasi-totalité de ses néo-bacheliers ; seuls 8 % la quittent.

Auvergne-Rhône-Alpes attire davantage de bacheliers extra-régionaux qu'elle ne laisse partir les siens (respectivement 6 000 arrivées contre 3 600 départs). Pour autant, le taux d'entrants dans la région se situe dans la moyenne nationale. Ces arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes représentent ainsi 13 % des néo-bacheliers entrés en 1^{re} année de la région, loin derrière les Pays de la Loire et l'Occitanie (17 %). Avec une part plus faible de néo-bacheliers y poursuivant leurs études, ces régions permettent proportionnellement plus d'entrées. À taux de sortie comparables, Auvergne-Rhône-Alpes attire davantage que les Hauts-de-France ou Grand Est. Elle compte *in fine* 3 100 étudiants en 1^{re} année de plus que de bacheliers en poursuite d'études.

Toutefois, la région ne satisfait pas toutes les demandes en 1^{er} vœu, notamment celles de bacheliers non régionaux, l'application Admission post-bac (APB) prenant en compte l'académie d'origine dans l'affectation finale. Avec 1,2 demande pour un étudiant finalement inscrit en 1^{re} année, Auvergne-Rhône-Alpes atteint un ratio de surplus de demandes le plus important après celui d'Île-de-France.

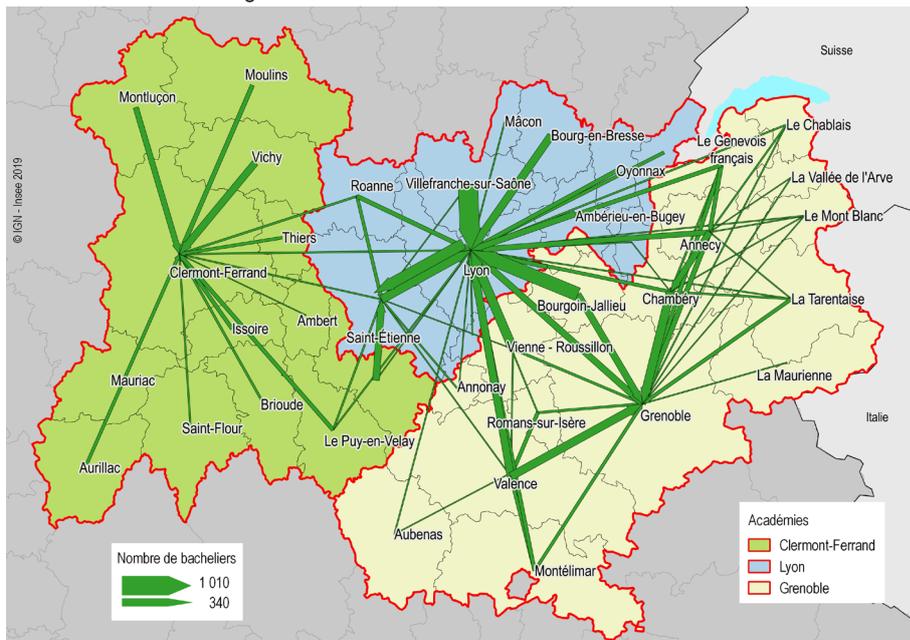
Des mobilités spécifiques pour chaque académie

La poursuite d'études ne se fait pas nécessairement dans l'académie du baccalauréat ni dans la même région.

Ainsi, pour entrer dans le supérieur, près de 16 000 bacheliers effectuent une mobilité depuis, vers ou entre les académies d'Auvergne-Rhône-Alpes (figure 1). Pour 61 % d'entre eux, les changements ont lieu avec d'autres régions, en particulier limitrophes. Les échanges les plus importants se font avec Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en faveur d'Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, la région perd des étudiants dans ses échanges avec l'Occitanie et l'Île-de-France. Néanmoins, les échanges extra-régionaux

2 Les néo-bacheliers privilégient les grandes métropoles pour poursuivre leurs études

Flux des bacheliers qui, pour entrer dans l'enseignement supérieur, changent de zone d'emploi tout en restant dans la région



Note : seuls les flux de plus de 50 bacheliers sont représentés.

Note de lecture : un peu plus de 1 000 bacheliers de la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône vont poursuivre leurs études dans celle de Lyon. Certaines zones d'emploi sont à cheval sur deux académies. C'est notamment le cas de celle de Saint-Étienne. Dans cette zone d'emploi, près de 400 bacheliers de la partie dépendant de l'académie de Clermont-Ferrand vont poursuivre leurs études dans la partie dépendant de l'académie de Lyon.

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité – 2015

de cette dernière avec la région (9,5 %) sont moindres qu'avec les autres régions.

Le reste des mouvements concernent les bacheliers changeant d'académie au sein de la région, soit près de 15 % des néo-bacheliers restant en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce taux est deux à trois fois plus élevé que celui des autres régions tri-académiques (hors Île-de-France). Les bacheliers de l'académie de Grenoble sont particulièrement concernés par ce phénomène. Ainsi, 24 % de ceux restant dans la région poursuivent leurs études dans une des deux autres académies, contre 13,6 % pour ceux de Clermont-Ferrand et 6,6 % pour ceux de Lyon. Au final, plus de la moitié des néo-bacheliers entrés en 1^{re} année dans la région sont inscrits dans l'académie de Lyon contre moins d'un tiers

à Grenoble, alors que la part des bacheliers en poursuite d'études de ces deux académies est semblable. L'académie de Clermont-Ferrand accueille 16 % de ces étudiants, autant que sa part de bacheliers.

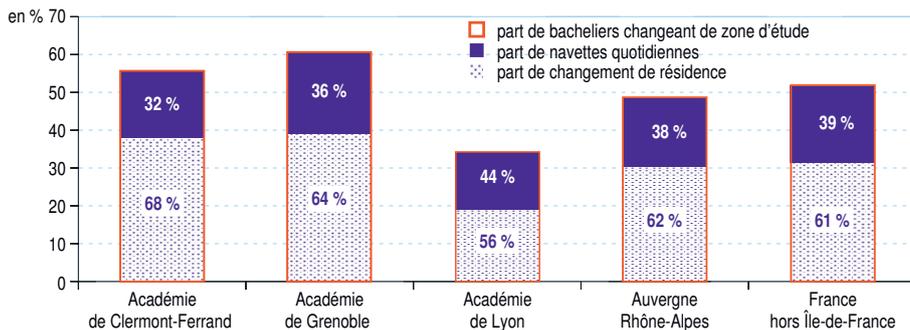
Des échanges inter et intra-régionaux excédentaires pour l'académie de Lyon

Au-delà du grand nombre de bacheliers restant dans l'académie de Lyon pour poursuivre leurs études (seuls 12 % la quittent), cette dernière accueille plus de la moitié des néo-bacheliers arrivant en Auvergne-Rhône-Alpes et plus des trois quarts des bacheliers régionaux changeant d'académie (figure 2). Elle compte d'ailleurs 6 200 étudiants en 1^{re} année de plus que de bacheliers.

Parmi ces entrants dans l'académie, plus de huit sur dix choisissent comme destination la zone d'emploi de Lyon. L'offre de formation y est complète avec un nombre de places conséquent puisqu'elle rassemble 41 % des étudiants entrés en 1^{re} année de la région. L'attrait de l'excellence de la formation et d'établissements très demandés suscitent l'arrivée de néo-bacheliers originaires d'autres régions (principalement PACA, Occitanie ou encore Île-de-France). Ils intègrent en effet le plus souvent des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des écoles d'ingénieur. Près de la moitié d'entre eux sont issus d'un milieu très favorisé. La proximité géographique et la desserte de transport expliquent davantage l'entrée des bacheliers des zones d'emploi limitrophes comme Vienne-Roussillon et Bourgoin-Jallieu ou celles de Bourgogne-Franche-Comté comme Mâcon.

3 Plus de deux tiers des néo-bacheliers de l'académie de Clermont-Ferrand changeant de zone d'emploi pour leurs études déménagent aussi

Part des néo-bacheliers changeant de zone d'emploi pour entrer dans l'enseignement supérieur et répartition en fonction de leur choix



Note de lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 49 % des bacheliers changent de zone d'emploi pour leurs études. Parmi eux, 62 % déménagent tandis que 38 % optent pour des navettes quotidiennes.

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité – 2015

Lyon, une zone d'emploi au cœur des mobilités internes de son académie

La zone d'emploi lyonnaise polarise également de nombreux bacheliers au sein de son académie pour diverses raisons. À Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey ou Oyonnax, l'offre de formation est par exemple souvent limitée, voire réduite aux sections de techniciens supérieurs (STS), alors que le nombre de bacheliers susceptibles de poursuivre leurs études est important. Inversement, à Bourg-en-Bresse, l'offre de formation est diversifiée, mais ne peut satisfaire tous les premiers vœux avec 1,7 demande pour une inscription.

Par ailleurs, les zones d'emploi de Lyon et Saint-Étienne entretiennent un lien fort, favorisé par l'implantation d'établissements regroupés au sein de la même université de Lyon. Elles sont chacune la première destination des bacheliers quittant l'autre. Ces divers emplacements offrent une alternative complémentaire aux néo-bacheliers, notamment en termes de coût de la vie.

Enfin, la zone d'emploi de Roanne retient peu ses néo-bacheliers, alors qu'elle propose une offre de formation diversifiée. Deux tiers d'entre eux la quittent principalement pour les zones d'emploi de Lyon, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand. Ils partent suivre des formations non présentes à Roanne comme les filières universitaires littéraires et santé ou une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), mais aussi pour des types de formations pourtant proposées (filière sciences, STS, IUT). La volonté de quitter Roanne est réelle pour certains bacheliers, seuls 22 % d'entre eux demandent à y rester en 1^{er} vœu. Ce choix peut s'expliquer par le souhait d'intégrer dès la première année un site qui propose un cursus complet de formation ou par l'attractivité d'une vie culturelle ou de campus plus riche.

Académie de Clermont-Ferrand : une porte d'entrée extra-régionale

Derrière l'académie de Lyon en nombre d'arrivées (1 600 contre 3 300), celle de Clermont-Ferrand accueille en proportion le plus de néo-bacheliers non régionaux. Parmi ses étudiants de 1^{er} année, 21 % sont originaires d'une autre région (respectivement 13 % et 7 % pour les académies de Lyon et Grenoble). Ces néo-bacheliers viennent dans l'académie pour suivre le plus souvent des filières non proposées dans leur zone d'emploi (études littéraires, santé ou STS services) pour lesquelles l'offre clermontoise est proche géographiquement. Ils sont ainsi fréquemment originaires des zones d'emploi de Nevers, de la Lozère, Bourges et Guéret.

Près de trois quarts de ces néo-bacheliers non régionaux choisissent la zone d'emploi de Clermont-Ferrand, qui polarise également les flux au sein de son académie. Cette zone d'emploi regroupe 78 % des étudiants de

l'académie, avec 2 800 étudiants de 1^{er} année de plus que de bacheliers. Cette attractivité au sein de son académie s'explique par la présence d'une offre complète de formation tandis qu'elle est limitée ou unique dans toutes les zones alentour.

Si près de huit bacheliers de cette académie sur dix y restent pour entrer dans le supérieur, de fortes disparités au sein de l'académie existent. Ainsi, Le Puy-en-Velay et Saint-Étienne (côté clermontois) voient partir respectivement 31 % et 78 % de leurs bacheliers vers l'académie de Lyon, où l'offre de formation est plus accessible en distance et en transport. D'autres bacheliers préfèrent quitter la région, principalement depuis Clermont-Ferrand et Aurillac, pour rejoindre le plus souvent les académies de Toulouse et Limoges. Ces flux historiquement tournés vers l'Ouest pourraient évoluer avec le développement des collaborations entre universités de la nouvelle région.

Davantage de départs que d'arrivées dans l'académie de Grenoble

La configuration géographique de l'académie de Grenoble entraîne le départ de 31 % de ses

bacheliers, soit le taux le plus élevé de France (hors Île-de-France). L'académie est alors la seule de la région à comptabiliser moins d'étudiants de 1^{er} année que de bacheliers. Parmi les partants, sept sur dix s'inscrivent dans l'académie lyonnaise, en particulier depuis les zones limitrophes de Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon et Annonay, dont les élèves ont dans APB des facilités d'inscription dans les établissements lyonnais et un accès aisé par l'offre de transport du sillon rhodanien, mais également depuis la Haute-Savoie. Les autres quittent la région, le plus souvent depuis les zones de Montélimar et Aubenas en direction du Sud (Montpellier, Nîmes ou Aix-Marseille).

L'académie grenobloise propose une large offre de formation. Elle compte deux ensembles universitaires rassemblant 90 % des étudiants de l'académie, celle de Grenoble (avec le site satellite de Valence) et celle de Savoie Mont-Blanc, bicéphale à Chambéry et Annecy. Ces quatre zones proposent des offres diversifiées voire complètes de formation. Elles retiennent fortement leurs bacheliers à des niveaux parmi les plus élevés avec ceux de Lyon, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand. De plus, 92 %

De nombreux pôles d'offre de formation diversifiée

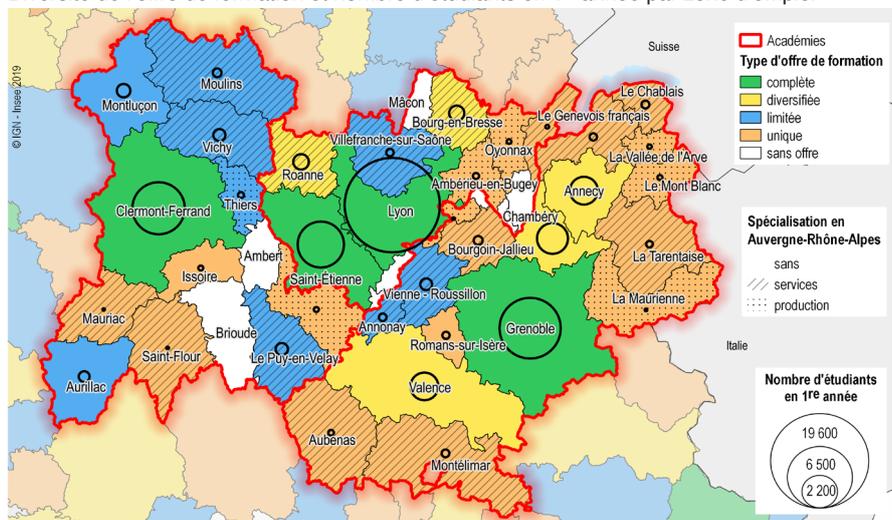
L'enseignement supérieur de la région est principalement structuré autour d'ensembles universitaires pluri-disciplinaires : Lyon et son site de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Grenoble et son site satellite à Valence et Savoie Mont-Blanc basée à Chambéry et Annecy. Ces sept zones proposent également l'intégralité des formations de proximité (*sources et champ*). Quatre d'entre elles proposent une offre complète de formation (figure 4) et rassemblent 79 % des étudiants de 1^{er} année de la région. Valence, Chambéry et Annecy proposent une offre diversifiée, même si elles n'offrent pas toutes les filières universitaires (notamment santé), tout comme Roanne et Bourg-en-Bresse avec quelques formations de proximité en moins.

À l'inverse, 16 zones situées pour plus de la moitié dans les Alpes, proposent uniquement des STS et rassemblent 3 % des étudiants de 1^{er} année de la région. Enfin, 4 % d'entre eux étudient dans l'une des 9 zones dites « limitées » ayant toujours des STS et au moins une autre formation de proximité, le plus souvent IUT ou CPGE.

La spécialisation des STS et IUT (services ou production) coïncide avec le profil socio-économique de la région. En effet, les zones proposant majoritairement des filières « production » sont des sites industriels, comme la Maurienne, la Vallée de l'Arve ou Oyonnax. Les filières « services » sont quant à elles plutôt proposées sur des zones touristiques (Tarentaise) ou dans lesquelles la population vieillit (Bourgoin-Jallieu, Aubenas, etc.).

4 Une offre de formation complète bien répartie sur le territoire

Diversité de l'offre de formation et nombre d'étudiants en 1^{er} année par zone d'emploi



Note de lecture : l'offre de formation est estimée par le nombre de néo-bacheliers inscrits en 1^{er} année d'étude supérieure. L'offre est « complète » lorsque toutes les formations sont disponibles, « diversifiée » lorsqu'au moins une filière universitaire (hors santé) et plusieurs de proximité sont proposées. L'offre est « unique » si seuls des STS existent, « limitée » lorsqu'aucune filière universitaire n'est représentée.

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité – 2015

des bacheliers venant du reste de l'académie y convergent. La moitié va à Grenoble, un tiers à Chambéry ou Annecy en provenance du nord-est où l'offre se réduit aux STS, le reste à Valence depuis les zones limitrophes.

Malgré des échanges déficitaires, l'académie accueille près d'un millier de néo-bacheliers non régionaux, dont les deux tiers à Grenoble, pour suivre généralement un IUT. Ces bacheliers arrivent fréquemment de PACA et plus particulièrement de Gap, les formations offertes à Grenoble leur étant plus accessibles que celle de leur académie d'origine.

Des bacheliers déménageant plus souvent

Dans l'ensemble de la région, un peu moins de la moitié des bacheliers changent de zone d'emploi pour entrer dans l'enseignement supérieur (figure 3). Cette part plus faible qu'en France (hors Île-de-France) (- 3 points) s'explique par des formations

relativement réparties géographiquement dans la région pour limiter les mobilités ainsi que par la forte concentration de bacheliers dans les zones où l'offre est riche.

Toutefois, parmi ces bacheliers changeant de zone d'études, six sur dix déménagent à cette occasion, soit un peu plus qu'en France (hors Île-de-France). C'est particulièrement le cas dans les académies de Clermont-Ferrand et Grenoble, dont la géographie, l'étendue ou le réseau de transport limitent les possibilités de navettes quotidiennes. D'ailleurs, plus on s'éloigne de la zone d'emploi de Lyon, plus la proportion de déménagements augmente pour atteindre 90 % à Aurillac, dans le Genevois français côté lyonnais et à Aubenas. À l'inverse, autour de Lyon, les bacheliers mobiles optent plutôt pour des aller-retours quotidiens grâce à l'offre de transport. En revanche, ceux de Roanne et Saint-

Étienne se distinguent par une propension à déménager plus importante, quand le niveau social plutôt favorisé de certains bacheliers leur facilite ce choix.

Déménager réduit de moitié la distance à parcourir pour se rendre sur son lieu d'études, passant en moyenne de 26 km à 12 km. Les étudiants de 1^{re} année, qu'ils aient déménagé ou non, résident *in fine* principalement dans les zones d'emploi de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Ceux de Clermont-Ferrand ont la distance moyenne domicile-études la plus courte (8 km), suivis des Lyonnais, Grenoblois et Stéphanois. Ces distances peuvent être liées à l'implantation des résidences étudiantes ou à la part des étudiants s'y installant après un déménagement, choisissant un logement au plus proche de leur lieu d'études. ■

Le mot du partenaire

De l'orientation jusqu'à la vie professionnelle, chaque étudiant devrait avoir toutes les chances de réussir, dans un parcours qui lui est propre, grâce à une diversité de possibilités sur le plan pédagogique, comme géographique.

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une offre de formation riche et diversifiée, structurée autour de trois pôles universitaires majeurs et d'un maillage territorial lui permettant d'accueillir actuellement plus de 320 000 étudiants. Les multiples possibilités d'orientation, de réorientation et de parcours de formation la rendent attractive pour de nombreux bacheliers locaux, français, et étrangers. La possibilité de réussir est-elle pour autant garantie de manière équitable sur le territoire régional ?

Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes souhaite observer les parcours et les mobilités étudiantes dans la région ainsi que les facteurs de réussite. Plus précisément, il désire analyser les conditions de formation des étudiants, tout au long de leur parcours. Face aux nouvelles attentes, les établissements d'enseignement supérieur de la région formulent de nombreux projets.

Le CESER cherche ainsi à identifier les leviers permettant d'accompagner et dynamiser ces parcours étudiants, à la fois dans l'accès à l'enseignement supérieur et pour répondre aux dynamiques socio-économiques du territoire. L'étude réalisée en partenariat avec l'Insee constitue une étape d'observation essentielle pour mener à bien ces travaux.

Antoine QUADRIN

Président du CESER Auvergne-Rhône-Alpes

Cette étude a été réalisée avec le concours des académies de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes.

Sources et champ

L'étude couvre les bacheliers de 2015 (les « **néo-bacheliers** ») entrant dans l'enseignement supérieur (dits par la suite « **étudiants de 1^{re} année** », ces derniers ne constituent pas l'ensemble des étudiants inscrits en 1^{re} année) dans un établissement (public ou privé sous contrat) répertorié dans les fichiers du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) via **Sise** (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) ou **Scolarité** : licences à l'université ou dans des instituts catholiques, formations de proximité (IUT, STS, CPGE, écoles d'ingénieurs post-bac), soit près de 80 % des étudiants s'inscrivant pour la première fois dans l'enseignement supérieur (cette couverture incomplète ne remet pas en cause les résultats de l'étude). Faute de système d'information adéquat pour cette étude, sont exclus les instituts d'études politiques (IEP), Paris Dauphine, les écoles de management recrutant au niveau baccalauréat, les écoles paramédicales, sociales et celles relevant du ministère de la Culture. Par ailleurs, les bacheliers partis étudier à l'étranger ne sont pas comptabilisés. Entre 2009 et 2017, l'**application Admission post-bac** (APB) permettait aux élèves de postuler dans le supérieur en classant des vœux.

La maille géographique d'analyse est l'**académie** ou la **zone d'emploi**. Les migrations (études ou domicile) considérées sont celles avec un changement de zone d'emploi.

L'**origine sociale** du bachelier fait référence à la catégorie socio-professionnelle de la personne qui en est responsable, selon un regroupement du MESRI.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation », *Insee Première* n° 1727, janvier 2019
- « Sept pôles d'enseignement supérieur en Rhône-Alpes », *La Lettre Analyses Rhône-Alpes* n° 177, octobre 2012
- « Déménager ou pas : une alternative pour la poursuite d'études supérieures », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 56, juin 2018
- « Entrée dans l'enseignement supérieur : plus de mobilités avec les autres académies à Amiens qu'à Lille », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 79, juin 2018
- « L'orientation des nouveaux bacheliers franciliens : davantage d'études longues, des capacités d'accueil contraintes dans les filières courtes », *Insee Analyses Île-de-France* n° 84, juin 2018

